



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juillet 2023
Français
Original : anglais
Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2023

5-7 septembre 2023*

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et projet de calendrier et d'organisation des travaux

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux	3
2. Déclarations liminaires de la Présidente du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF	3
Questions d'organisation et de procédure	3
3. Projet de programme de travail pour les sessions de 2024 du Conseil d'administration	3
Questions relatives aux programmes et aux politiques	3
4. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF	3
a) Descriptifs de programme de pays	3
b) Prorogation de programmes de pays en cours	4
5. Exposé oral sur l'action humanitaire de l'UNICEF	5
6. Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025	5
Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle	5
7. Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF	5

* Le présent document est une mise à jour du précédent, les dates de la deuxième session ordinaire de 2023 ayant changé. Les dates indiquées dans les autres documents de la session, publiés plusieurs semaines à l'avance conformément au règlement intérieur, sont celles auxquelles la session devait se tenir initialement.



8.	Exposé sur l'application des recommandations concernant l'auto-évaluation de l'indépendance du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF	5
	Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget	6
9.	Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2023-2026	6
	Questions diverses et adoption des projets de décision	6
10.	Questions diverses	6
11.	Adoption des projets de décision	6
12.	Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidente du Conseil d'administration	6
	Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration de l'UNICEF	7

Ordre du jour provisoire annoté

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

Pour décision ([E/ICEF/2023/24](#))

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration, à partir du programme de travail adopté par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2022. Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session après y avoir apporté les modifications qu'il jugera nécessaires.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

gfagninou@unicef.org/212 824 6848

2. Déclarations liminaires de la Présidente du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF

Le Conseil d'administration entendra les déclarations liminaires de sa présidente et de la Directrice générale de l'UNICEF.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

gfagninou@unicef.org/212 824 6848

Questions d'organisation et de procédure

3. Projet de programme de travail pour les sessions de 2024 du Conseil d'administration

Pour information ([E/ICEF/2023/25](#))

Le projet de programme de travail est établi sur la base des propositions du secrétariat et des décisions du Conseil d'administration. Il a été élaboré en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration et il est soumis au Conseil. Il servira de cadre à l'établissement de l'ordre du jour des sessions de 2024 du Conseil, sous réserve des décisions de ce dernier et de toutes modifications apportées en concertation avec le Bureau.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

gfagninou@unicef.org/212 824 6848

Questions relatives aux programmes et aux politiques

4. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF

a) Descriptifs de programme de pays

Pour décision

Les descriptifs de programme de pays mentionnés ci-après sont présentés au Conseil d'administration pour approbation, selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2014/1 du Conseil. Les plans d'évaluation chiffrés de chaque programme de pays, ainsi que les descriptifs de programmes, sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF, sur lequel on trouvera également un lien vers le site Web du Groupe des Nations Unies pour le

développement durable, où les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable peuvent être consultés, le cas échéant. Les 12 descriptifs de programme de pays sont présentés par région :

Asie de l'Est et Pacifique

Papouasie-Nouvelle-Guinée ([E/ICEF/2023/P/L.18](#))

Afrique de l'Est et Afrique australe

Angola ([E/ICEF/2023/P/L.19](#))

Burundi ([E/ICEF/2023/P/L.20](#))

Lesotho ([E/ICEF/2023/P/L.21](#))

Malawi ([E/ICEF/2023/P/L.22](#))

Amérique latine et Caraïbes

Nicaragua ([E/ICEF/2023/P/L.23](#))

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Bénin ([E/ICEF/2023/P/L.24](#))

Tchad ([E/ICEF/2023/P/L.25](#))

Guinée équatoriale ([E/ICEF/2023/P/L.26](#))

Mauritanie ([E/ICEF/2023/P/L.27](#))

Sénégal ([E/ICEF/2023/P/L.28](#))

Togo ([E/ICEF/2023/P/L.29](#))

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M^{me} Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

vganesh@unicef.org/212 824 6247

b) Prorogation de programmes de pays en cours

Pour décision ([E/ICEF/2023/P/L.30](#))

Conformément à sa décision 2009/11, le Conseil d'administration : i) sera informé de la prorogation de deux mois des programmes de pays pour le Bhoutan et Madagascar et de la prorogation d'un an du programme de pays pour la Sierra Leone ; ii) sera prié d'approuver la prorogation de deux mois du programme de pays pour la Guinée, faisant suite à une prorogation d'un an ; la prorogation de deux mois du programme de pays pour le Brésil, faisant suite à des prorogations d'un an, de deux mois et de dix mois ; la prorogation de deux mois du programme de pays pour la Gambie, faisant suite à des prorogations d'un an, de deux mois et de dix mois ; la prorogation d'un an des programmes de pays pour le Myanmar et l'Ukraine, faisant suite à des prorogations respectives d'un an ; la prorogation d'un an du programme de pays pour le Soudan, faisant suite à deux prorogations consécutives d'un an ; la prorogation de deux ans du programme sous-régional pour la région du Golfe ; la prorogation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso, faisant suite à des prorogations de deux ans et d'un an et la prorogation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan, faisant suite à des prorogations de deux ans, de trois mois, de onze mois et de dix mois.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M^{me} Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

vganesh@unicef.org/212 824 6247

5. Exposé oral sur l'action humanitaire de l'UNICEF

Pour information

Le Conseil d'administration entendra un exposé oral sur l'action humanitaire de l'UNICEF, qui comprendra une vue d'ensemble de la situation des enfants en temps de crise et une présentation de l'action menée par l'UNICEF ainsi que des problèmes rencontrés et des résultats obtenus.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Manuel Fontaine

Directeur, Bureau des programmes d'urgence

mfontaine@unicef.org/212 326 7163

6. Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025

Pour décision (E/ICEF/2023/26)

Pacte de financement : progrès accomplis dans l'exécution des engagements intéressant l'UNICEF pris par les États Membres et chaque entité

Pour information (UNICEF/2023/EB/13)

Le dialogue structuré est présenté au Conseil d'administration conformément à plusieurs de ses décisions, la plus récente étant la décision 2022/20. En outre, conformément à sa décision 2019/23, le Conseil sera saisi d'un rapport de situation sur les engagements intéressant l'UNICEF pris par les États Membres et chaque entité.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M^{me} June Kunugi

Directrice, Division des partenariats publics

jkunugi@unicef.org/212 326 7118

Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle

7. Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF

Pour décision (E/ICEF/2023/27)

Comme suite à l'examen critique et indépendant par les pairs de la fonction d'évaluation de l'UNICEF et aux décisions 2018/10, 2022/13 et 2023/12 du Conseil d'administration, l'UNICEF présente au Conseil une version révisée de la politique d'évaluation (E/ICEF/2018/14) qui a été approuvée par le Conseil en 2018.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Robert McCouch

Directeur, Bureau de l'évaluation

rmccouch@unicef.org/212 303 7952

8. Exposé sur l'application des recommandations concernant l'auto-évaluation de l'indépendance du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF

Pour information (E/ICEF/2023/AB/L.7)

Le document contient un exposé sur les mesures prises par la direction afin de suivre les suggestions et les pistes visant à renforcer encore l'indépendance du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF telles qu'elles ont été

recommandées dans l'auto-évaluation présentée précédemment au Conseil d'administration.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Nazim Khizar

Directeur adjoint, Informations financières et gestion des subventions

Division de la gestion et de l'administration financières

nkhizar@unicef.org/212 824 6014

Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget

9. Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2023-2026 *Pour décision (E/ICEF/2023/AB/L.6)*

Conformément à sa décision 2013/20, le Conseil d'administration reçoit chaque année des prévisions financières actualisées concernant le plan stratégique de l'UNICEF. Ces estimations servent à déterminer le montant des ressources ordinaires à prévoir, y compris pour les programmes à approuver en 2024. Le document comprend les informations demandées dans les décisions 2021/19 et 2022/22.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Thomas Asare

Contrôleur et Directeur, Division de la gestion et de l'administration financières

tasare@unicef.org/212 824 6336

Questions diverses et adoption des projets de décision

10. Questions diverses

Le Conseil d'administration est saisi de l'ordre du jour provisoire de sa première session ordinaire de 2024 et peut examiner d'autres questions au titre de ce point.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

gfagninou@unicef.org/212 824 6848

11. Adoption des projets de décision

12. Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration entendra les déclarations de la Directrice générale de l'UNICEF et de sa présidente.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

gfagninou@unicef.org/212 824 6848

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration de l'UNICEF, 5-7 septembre 2023¹

Mardi 5 septembre	10 heures- 13 heures	Point 1	Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
		Point 2	Déclarations liminaires de la Présidente du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF
			Déclarations d'ordre général
	13 h 15-14 h 45		<i>Consultations</i>
	15 heures- 17 heures	Point 6	Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025
		Point 9	Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2023-2026
		Point 7	Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF
	17 heures- 18 heures		<i>Consultations</i>
		Point 4	Coopération au titre des programmes de l'UNICEF
			a) Descriptifs de programme de pays
Mercredi 6 septembre	10 heures- 13 heures		b) Prorogation de programmes de pays en cours
		Point 5	Exposé oral sur l'action humanitaire de l'UNICEF
	14 heures- 18 heures		<i>Consultations</i>
Jeudi 7 septembre	10 heures- 13 heures		Session spéciale interactive
		Point 8	Exposé sur l'application des recommandations concernant l'auto-évaluation de l'indépendance du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF
		Point 3	Projet de programme de travail pour les sessions de 2024 du Conseil d'administration
		Point 10	Questions diverses
		Point 11	Adoption des projets de décision
		Point 12	Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidente du Conseil d'administration
	15 heures- 17 heures		

¹ Si l'examen d'un point de l'ordre du jour s'achève plus tôt que prévu, le Conseil d'administration pourra passer au point suivant et réaménager le calendrier de ses travaux en conséquence.